

ENVIRONNEMENT

ANIMAUX ET INSECTES NUISIBLES OU ENVAHISSANTS

MESURES PRÉVENTIVES

CONSIGNES AUX GESTIONNAIRES

Assurer un ménage régulier du site et des bâtiments

- Éviter d'encombrer l'intérieur et l'extérieur des bâtiments
- Installer des moustiquaires aux fenêtres et aux portes; aérer à l'aide de porte-moustiquaires plutôt que de laisser les portes ouvertes
- Réparer les fissures, calfeutrer les fenêtres, boucher les trous, utiliser des coupe-froid métalliques
- Entretenir la végétation près des bâtiments; tailler les branches des arbres qui donnent accès à la toiture des bâtiments
- Entretenir les sentiers
- Inspecter les participants et leurs effets personnels à l'arrivée au camp
- Inspecter et nettoyer les articles achetés usages

Consignes spécifiques

Punaises de lit

- Inspecter les effets personnels des participants : les punaises voyagent le plus souvent par les effets qui arrivent au camp et en sortent
- Privilégier l'achat de matériel neuf (matelas, literie, costumes, etc.) ou bien désinfecter ce qui est acheté usagé

Prévention et intervention

<http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2013/11/20/003-conseil-sante-punaise-lit-exterminer-exterminateur.shtml>

Extermination des punaises de lit

<http://sante.gouv.qc.ca/conseils-et-prevention/reconnaitre-les-punaises-de-lit-et-en-prevenir-l-infestation/>

<http://sante.gouv.qc.ca/conseils-et-prevention/proceder-a-l-extermination-de-punaises-de-lit/>

Poux

- Inspecter les têtes à l'arrivée au camp
- Ne pas partager les peignes, brosses, chapeaux, oreillers



ENVIRONNEMENT

ANIMAUX ET INSECTES NUISIBLES OU ENVAHISSANTS MESURES PRÉVENTIVES

CONSIGNES AUX GESTIONNAIRES

Maladie de Lyme (transmise par une tique)

- Porter des vêtements longs et clairs, des chaussures fermées et des bas lors d'activités en forêt, dans les boisés ou dans les hautes herbes
- Utiliser du chasse moustique à base de DEET ou d'icaridine
- Éviter les bosquets
- Secouer les vêtements à la sortie de la forêt, des boisés et des hautes herbes
- Vérifier si des tiques se trouvent sur la peau exposée
- Rapporter tout cas à la Santé publique (maladie à déclaration obligatoire)
Maladie de Lyme - <http://sante.gouv.qc.ca/problemes-de-sante/maladie-de-lyme/>

Maladies à déclaration obligatoire (MADO)

http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/mado/demarche_medecins.php

Ratons laveurs, souris, rats, mouffettes, chauve-souris et autres petits animaux intrusifs

- Assurer une bonne gestion des déchets
- Pas de nourriture dans les dortoirs ou les tentes
- Ne pas nourrir les animaux
- Restreindre l'accès aux bâtiments (moustiquaire, calfeutrage, portes fermées, etc.) et aux ordures (couvercles cadenassés sur les poubelles, conteneur)
- Sceller toutes les voies d'accès possibles, comme les espaces entre les avant-toits, les conduites électriques et les orifices autour des cheminées et des fenêtres
- Protéger les événements qui doivent être maintenus ouverts à l'aide d'un grillage fin
- Couper les branches des arbres qui sont proches des bâtiments

Rats et souris - <http://www.canadiensante.gc.ca/product-safety-securite-produits/pest-control-products-produits-antiparasitaires/pesticides/tips-conseils/rats-fra.php>

Chauve-souris - <http://canadiensante.gc.ca/product-safety-securite-produits/pest-control-products-produits-antiparasitaires/pesticides/tips-conseils/bat-chauvesouris-fra.php>

<http://canadiensante.gc.ca/product-safety-securite-produits/pest-control-products-produits-antiparasitaires/pesticides/tips-conseils/bat-chauvesouris-fra.php>



ENVIRONNEMENT

ANIMAUX ET INSECTES NUISIBLES OU ENVAHISSANTS

MESURES PRÉVENTIVES

CONSIGNES AUX GESTIONNAIRES

Virus du Nil occidental

- Se protéger contre les piqûres de moustiques (chasse-moustique, vêtements clairs et longs)
- Éliminer l'eau stagnante (dans les chaudières, barils et gouttières)
- Installer des moustiquaires
- Rapporter tout cas d'infection à la Santé publique (maladie à déclaration obligatoire)

Note

Le virus est présent surtout en zone urbaine et affecte davantage les personnes de plus de 50 ans ou celles qui ont un système immunitaire fragilisé.

Virus du Nil occidental (VNO)

<http://sante.gouv.qc.ca/problemes-de-sante/virus-du-nil/>

Maladies à déclaration obligatoire (MADO)

http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/mado/demarche_medecins.php

À RETENIR

Les mots d'ordre pour prévenir les problèmes d'animaux et d'insectes sont entretien et propreté. De bonnes habitudes d'entretien aideront à réduire considérablement les risques d'infestation. Inspecter et entretenir le site dès le printemps, avant qu'insectes et animaux ne s'installent pour de bon. Ne pas tarder avant d'effectuer des réparations.

Malgré toutes les précautions du monde, personne n'est à l'abri des insectes ou des animaux nuisibles ou envahissants. Dès l'apparition des premières traces ou signes, s'occuper rapidement de la situation. À ce sujet, le ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs offre des fiches portant sur chaque animal importun au Québec : <http://www3.mffp.gouv.qc.ca/faune/importuns/index.asp>.

Rappel : certaines maladies causées par les insectes ou les animaux sont à déclaration obligatoire, comme le Virus du Nil occidental, la rage et la maladie de Lyme.

http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/mado/demarche_medecins.php



ENVIRONNEMENT

ANIMAUX ET INSECTES NUISIBLES OU ENVAHISSANTS

MESURES PRÉVENTIVES

CONSIGNES AUX ANIMATEURS

Être attentif aux signes d'infestation (ex. : excréments, déjections, empreintes au sol, empreintes de dents sur le mobilier, bruits de grattement dans les murs, nids, trous dans le sol, etc.) et rapporter toute anomalie au gestionnaire.

CONSIGNES AUX PARTICIPANTS

- Toujours ramasser ses déchets
- Ne pas laisser traîner de nourriture
- Garder son espace personnel propre (casier, dortoir, etc.)
- Pour se protéger des insectes, porter des vêtements longs et utiliser du chasse moustique
- Ne pas s'approcher des animaux sauvages ni les nourrir
- Nettoyer immédiatement tout dégât impliquant de l'eau ou de la nourriture

